

DEVENIR CONSULTANT EN ERGONOMIE // RÉALISER UNE ANALYSE ERGONOMIQUE D'UNE ACTIVITÉ DE BUREAU

PUBLIC CONCERNÉ

Responsable sécurité, HSE, conseiller en prévention, préventeur ou animateur SST, médecin du travail, infirmier en santé au travail.

Prérequis : Avoir une expérience dans l'analyse de l'activité physique, la prévention des risques, la santé au travail (IST) et/ou la connaissance du corps humain.

Nous adaptons nos prestations à chaque stagiaire, quelles que soient vos difficultés ou les situations de handicap que vous rencontrez. Merci de nous contacter en amont.

OBJECTIFS

Accompagner l'entreprise cliente à répondre à l'obligation réglementaire. L'article R4541-5 du code du travail (chapitre manutention des charges) prévoit que « l'employeur organise les postes de travail de façon à éviter ou à réduire les risques » pour ses salariés.

Réaliser une analyse ergonomique de différents postes de travail.

Cadrer le projet en fonction du contexte de l'entreprise et de la demande

Positionner le projet dans la démarche globale de prévention des risques

Analyser une situation de travail dans ses différentes composantes

Evaluer les composantes environnementales du risque TMS (mesures du bruit, de la luminosité, etc.)

Accompagner les entreprises dans la conception des postes de travail en fonction de la réglementation et des recommandations ergonomiques

Rédiger une analyse ergonomique

Proposer des mesures de prévention tridimensionnelles (OTHU)

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports de connaissances

Échanges interactifs avec les stagiaires

Mises en situation pédagogiques

Étude de cas pratiques

Travail d'intersession avec analyse d'une activité à réaliser

CONTENU DE LA FORMATION

Vous souhaitez avoir des compétences dans l'évaluation et l'analyse des situations de travail sur écran et activités de bureau, vous souhaitez devenir référent en ergonomie, inscrivez-vous !

Aspects réglementaires avec droits et devoirs des employeurs et salariés/agents en matière d'organisation des postes de travail

Connaissance des différentes dimensions de l'homme au travail.

Les facteurs de risque de Troubles Musculosquelettiques (TMS), facteurs de Risques Psychosociaux (RPS).

Cadre de la démarche d'analyse.

Différentes étapes d'une analyse d'une situation de travail.

Méthode de cotation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation individuelle de référent en ergonomie spécifique aux activités de bureau sera délivrée au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques.



Mode d'organisation

À distance

INTER : groupe composé de plusieurs participants d'entreprises différentes. Consulter les dates et lieux dans notre catalogue.



Durée

7 heures



Nombre de participants

Minimum : 4

Maximum : 8



Supports et documentation

Supports remis pendant la formation.
Documents à consulter et/ou télécharger via votre Extranet DENDREO (accès fourni à l'inscription).



Sur demande :

INTRA : groupe composé exclusivement de vos collaborateurs.

Nous planifions selon vos besoins dans vos locaux. Nous consulter

Mutualisation : Vous pouvez créer un groupe entre plusieurs établissements et revenir vers nous pour la programmer.

*Le programme de ce stage pourra être modifié en fonction de l'actualité législative et réglementaire.

